



## Commune de BERNEVILLE

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'ARRAS  
Canton d'Avesnes-le-Comte

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

#### Nombre

De conseillers  
en exercice : 11  
De présents : 9  
De votants : 9

L'an deux mil vingt et un, le quatorze septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien BELLENGIER, Maire.

Etaient présents : M. BELLENGIER Julien, Maire, ALLEGRO Jean-François, DUBOIS Gaëlle, BUQUET Christian, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PAYEN Odile, PIGACHE Romuald, SZYMANEK Sandra,

Absents excusés : DUBRULLE Perrine, M. BOUY Fabrice

Secrétaire : Mme PAYEN Odile

**2021/34**

#### OBJET : Renouvellement de poste d'Agent de cantine- garderie

Au cours de la séance, le maire expose à l'assemblée que suite à la reprise par la mairie de la cantine-garderie scolaire depuis 1<sup>er</sup> septembre 2020, un poste d'agent de cantine-garderie a été créé afin d'assurer ce service.

Il convient de renouveler le contrat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021. Aussi, eu égard aux contraintes imposées par le prestataire API (fourniture des repas), il convient d'augmenter le temps de travail d'1/4h par jour pour le nettoyage des plats.

Après étude et concertation, le conseil municipal à l'unanimité de ces membres présents autorise le maire :

- à renouveler le poste d'agent de cantine-garderie,
- à augmenter le nombre d'heure à 20,5 heures/semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.
- à signer tous documents et conventions relatifs à ce contrat,

Ainsi fait et délibéré, publié et affiché, certifié et rendu exécutoire, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le **17 septembre 2021** et que la convocation du Conseil avait été faite le **7 septembre 2021**

Le Maire,  
Julien BELLENGIER